



# Dispositions particulières Covid-19

## Vacances d'été chez les Castors

Chers parents, Chers Castors,

C'est avec énormément de plaisir que nous vous accueillons pour ces vacances d'été 2020 chez les Castors.

Les Castors mettent tout en œuvre pour que votre enfant passe de très chouettes vacances durant lesquelles **l'amusement avec un bon bol d'air** est le leitmotiv de notre équipe.

L'organisation de nos activités de vacances a toutefois été réajustée en fonction **du protocole de déconfinement** établi par la ministre de la petite enfance d'une part et de **nos réalités de terrain** d'autre part. Le déconfinement étant un processus évolutif, progressif et non définitif, il se pourrait que notre organisation soit adaptée en cours de vacances.

**Nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension, de votre soutien et de votre adhésion à ces mesures exceptionnelles prises dans l'intérêt de tous.**

Plus d'infos sur : [www.castor.be/stages/documents/fichemedicale](http://www.castor.be/stages/documents/fichemedicale)

### 1/ Conditions de participation

**Groupes à risque :** Les enfants appartenant à des groupes à risque ne doivent pas fréquenter la collectivité à ce stade du déconfinement. Les parents d'enfants présentant des maladies chroniques graves telles que le diabète, les maladies cardiaques, pulmonaires ou rénales et les enfants dont le système immunitaire est affaibli sont invités à consulter leur médecin pour déterminer s'ils peuvent ou non fréquenter la collectivité. (les parents attestent de la bonne santé actuelle et/ou disposent d'un certificat médical attestant d'un état de santé compatible avec la participation à l'activité)

#### Maladie :

**Un enfant doit rester à domicile et ne peut pas fréquenter les activités s'il est malade ou qu'il présente :**

- Au moins l'un des symptômes majeurs suivants :** fièvre, toux, difficulté respiratoire. (également douleurs thoraciques, perte de goût et d'odorat)
- Au moins deux des symptômes mineurs suivants :** fatigue (altération de l'état général, irritabilité, pleurs,...), rhinite (écoulement ou encombrement nasal), maux de gorge (pharyngite), anorexie, diarrhée aqueuse, myalgie, céphalées)
- Une aggravation des symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique...)

**Si un participant était malade avant l'activité, il peut participer au stage :**

- a. Participant testé COVID positif : peut participer à l'activité si intervalle de 7 jours depuis le début de la maladie ET absence complète de symptômes depuis au moins 3 jours avant le début de l'activité.
- b. Participant testé COVID négatif ou autre maladie : peut participer à l'activité si absence complète de symptômes depuis au moins 3 jours avant le début de l'activité.
- c. Personne testée COVID+ dans la bulle sociale du participant : selon stratégie actuelle en vigueur.
  - Actuellement si test négatif chez le participant, pas de participation à l'activité durant les 14 jours suivant le contact à risque ou 14 jours après que le membre positif de la bulle social ait pu arrêter l'isolement à domicile.
  - Si test positif chez le participant, cfr a.

**Les parents doivent remplir le document « déclaration d'absence de symptômes liés au COVID 19 »**

Pour télécharger cliquez sur : ["Déclaration d'absence de symptômes liés au Covid-19" format .PDF](#)  
["Déclaration d'absence de symptômes liés au Covid-19" format .doc](#)

## à remettre chaque lundi

### Après l'activité :

Nous vous invitons à être attentif durant les 14 jours qui suivent le stage à un éventuel développement de symptômes chez votre enfant. Si les symptômes apparaissent dans les 2 jours qui suivent l'activité et que le résultat du test est positif, nous vous remercions de prendre contact avec le coordinateur des Castors.

### Gestion des inscriptions :

Pour participer aux activités de vacances des Castors, les enfants doivent être inscrits (au plus tard la semaine précédant leur venue sous réserve du nombre de places disponibles) et être en ordre de paiement (participation aux frais).

Les parents des participants ne peuvent pas planifier différentes offres de vacances chez des organisateurs différents au cours de la même semaine pour leurs enfants.

Les Castors établiront des registres de présence. Ceux-ci sont confidentiels et l'exploitation de ces données est exclusivement réservée aux instances de traçages compétentes, le cas échéant.

## 2/ Organisation générale

### Les bulles de contact :

**Les Castors fonctionnent en « bulles de contact ».** Celles-ci sont constituées de maximum 50 personnes et sont composées des participants et de l'équipe d'encadrement.

Plusieurs bulles cohabitent au sein du domaine de la ferme des Castors. Ces bulles

- ne se mélangeront pas au cours de la journée et seront stables au cours d'une même semaine.
- n'occuperont pas un même local. Et si exceptionnellement cela devait être le cas ce local sera nettoyé et aéré.
- Se partageront les espaces extérieurs. Le domaine étant étendu, cela ne posera pas de problème.
- Aucune distanciation physique n'est requise au sein des bulles de contact pour les enfants qui fréquentaient l'enseignement maternel ou primaire durant l'année scolaire 2019-2020.
- Pour les enfants de plus de 12 ans (enseignement secondaire en 2019-2020), des règles de distanciation plus strictes seront d'application pour eux-mêmes et tous les enfants de leur groupe.

**Remarque :** au moment de la garderie du matin et du soir les enfants et les encadrants peuvent faire partie de plusieurs bulles.

**Dans un souci de sécurité, afin de limiter les contraintes liées à l'organisation par bulle et afin d'assurer au maximum la liberté de jouer, de se déplacer, de bouger et de garder un maximum l'esprit « vacances » les Castors ont limité le nombre de bulles de contact.**

Ces bulles de contact sont également composées de bulles de vie correspondant aux différents groupes. Ces bulles de vie tiennent compte du thème choisi, de la tranche d'âge, des rythmes de chacun.

### Organisation des arrivées et des départs :

#### AVANT VOTRE STAGE

- Avoir communiqué les coordonnées complètes de votre enfant et numéros d'urgence joignables à tout moment.
- Avoir réglé la totalité de la participation aux frais avant le stage y compris la garderie (afin de minimiser les échanges d'argent liquide)
- Avoir renvoyé la fiche médicale de votre enfant préalablement (si cela n'a pas été possible, nous la remettre à l'accueil le lundi) – une fiche médicale pour l'ensemble de l'été.

**Pour télécharger, cliquez sur : [Fiche signalétique et médical \(format .PDF\)](#)**

**[Fiche signalétique et médicale \(format .doc\)](#)**

- Si votre enfant devait prendre des médicaments, les préparer dans une enveloppe accompagnée de la prescription médicale de votre médecin traitant (obligatoire). **[Modèle de prescription médicale pour prise de médicament](#)**

## CHAQUE LUNDI :

Les consignes relatives à la sécurité sanitaire seront rappelées (affiches, flyer, explication orale). Elles seront également communiquées par Email avant le stage pour que chacun soit préparé au mieux.

**De 7h00 à 8h45 :** l'accueil se fait directement à la garderie (la garderie doit avoir été réservée et payée au préalable)

**De 8h45 à 9h30 :** Un secrétariat sera organisé, **en extérieur**, à l'entrée de chaque bulle pour vous accueillir, vous diriger, rappeler oralement les mesures de sécurité sanitaire. (Prendre vos dispositions en fonction de la météo)

Les personnes qui accompagnent l'enfant doivent, obligatoirement, remettre **le document « Déclaration d'absence de symptômes liés au COVID 19 »**

## A VOTRE ARRIVEE ET A VOTRE DEPART CHAQUE JOUR :

La personne chargée d'emmener l'enfant

- ne doit présenter aucun symptôme de COVID-19.
- Porte un masque
- Respecte les mesures de distanciation physique
- Reste à l'extérieur du bâtiment.
- Suit le marquage de sens unique et de distanciation dans la file d'accueil.

Le temps d'échange oral avec le secrétariat ou l'animateur est organisé mais sera limité à l'essentiel. Le temps de « l'au revoir » avec l'enfant devra être bref afin de ne pas prolonger la file d'attente de l'accueil. Préparez bien votre enfant en ce sens mais rassurez-vous, l'équipe d'animation prendra bien vite le relai pour chouchouter votre protégé !

## LES AUTRES JOURS :

**De 7h à 8h55 :** Les enfants sont accueillis directement à la garderie.

**De 9h à 9h30 :** les enfants seront conduits aux tables à l'entrée devant leur local (les parents n'entrent pas).

**Pour le retour entre 16h et 16h15 :** les parents viennent rechercher leur enfant devant son local.

**De 16h15 à 17h30 :** les enfants rejoignent la garderie.

*Attention ! Merci de respecter scrupuleusement ces horaires (pas d'arrivée tardive, ni de départ anticipé)*

## FIN DE SEMAINE - le vendredi :

La tradition du spectacle de fin de semaine à l'attention des parents et des responsables des enfants n'aura pas lieu cette année, **le stage se termine à l'heure habituelle (16h) et le retour s'organise comme les autres jours.**

Par contre le vendredi après-midi un moment convivial de fin de semaine sera organisé dans chaque bulle, entre enfants et animateurs, (fête, grand jeu, moment d'échange, de partage, etc...)

## LES CONTACTS AVEC LE SERETARIAT OU LA COORDINATION:

Le secrétariat n'est pas accessible physiquement aux parents mais n'ayez pas peur de communiquer avec nous en privilégiant l'échange d'e-mail ou les communications téléphoniques.

## Rythme des enfants – organisation de la sieste :

- Pour les bouts'chou une sieste est programmée après le repas. Un local « sieste » sera spécialement aménagé chaque enfant aura sa couchette et n'en changera pas.
- Pour les minis (3 à 6 ans) une sieste est possible (dans un local sieste – voir ci-dessus) et peut également être remplacée par un moment d'activités calmes selon le besoin de l'enfant.

Pour ces tranches d'âge, les parents amènent le lundi un drap de lit pour la couchette, une couverture, un doudou, un oreiller (tous marqués au nom de l'enfant) pour faciliter le repos de l'enfant. Ce matériel restera toute la semaine sur la couchette de l'enfant. *(ne pas oublier de le reprendre le vendredi)*

## Organisation des repas :

**Chaque enfant apportera son pique-nique et ses collations** qui seront pris à l'extérieur dès que le temps le permet (ou dans le local à défaut). Il n'y a pas de rassemblement dans un réfectoire. Idéalement les parents prévoient un sac isotherme et un pique-nique qui se conserve à la température ambiante (pas de filet américain par exemple). En cas de canicule (seulement) la boîte à pique-nique sera placée au frigo après désinfection de celle-ci par les animateurs. *Si l'enfant n'a pas de pique-nique, le secrétariat appellera les responsables de l'enfant pour qu'ils en amènent un et pour convenir des modalités de cet apport.*

**Chaque enfant amènera sa gourde (marquée à son nom)** qui sera remplie d'eau régulièrement tout au long de la journée.

## Règles sanitaires et d'hygiène :

Les mesures connues de tous seront appliquées et répétées :

- On éternue et on tousse dans le pli du coude
- On utilise un mouchoir que l'on jette ensuite dans une poubelle avec couvercle
- On se lave les mains fréquemment au savon
- on joue un maximum à l'extérieur
- on aère les locaux fréquemment
- au sein de la bulle, il n'y a pas de distanciation physique par contre la distanciation physique s'opère entre adultes (dispositions particulières dans les groupes comprenant des enfants de plus de 12 ans qui fréquentaient l'enseignement secondaire en 2019-2020)

Les animateurs ne porteront pas de masque sauf :

- Lorsque la distanciation physique n'est pas possible entre adultes
- Lors des soins et/ou premiers secours

Les locaux seront aérés régulièrement et seront nettoyés chaque jour en dehors de la présence des enfants.

Les toilettes seront aérées, nettoyées et désinfectées plusieurs fois par jour.

Les équipes d'animation sont sensibilisées aux mesures sanitaires et d'hygiène. Elles sont attentives à leur respect durant les activités.

Un travail en amont a été organisé par les Castors pour aménager les locaux, choisir les thèmes adaptés, organiser les animations et l'encadrement en assurant au mieux les recommandations à notre disposition émises par les autorités. Une évaluation de ces mesures est organisée de manière constante en équipe.

### Procédure d'urgence en cas de suspicion d'infection au COVID-19 :

En cas de suspicion, Les Castors se référeront au protocole « gestion de cas » établi par les autorités.

Il s'agira notamment d'un lieu d'isolement (dans un espace spécialement dédié). Les parents et/ou les responsables de l'enfant seront contactés. Ils devront se rendre disponibles rapidement pour venir rechercher l'enfant et s'engagent à se rendre chez le médecin traitant dans les 24 heures pour que l'enfant soit testé. L'enfant devra rester à son domicile au moins jusqu'à ce que le résultat soit connu. La bulle continue ses activités tant que le cas n'est pas avéré. Si le résultat du test devait être positif, la bulle de l'enfant concerné sera dissoute, les participants rentrent à la maison pour être mis en quarantaine et être testés.

Plus d'infos sur : [www.castor.be/stages/documents/fichemedicale](http://www.castor.be/stages/documents/fichemedicale)

Secrétariat Castor : Tél. 071760322 - GSM : 0484/90.45.91 - Email : [info@castor.be](mailto:info@castor.be) - Website : [www.castor.be](http://www.castor.be)

Responsables : Achille Verschoren Directeur – Diego Romain Coordinateur